



Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Date : 04/02/12

Participants :

Rédacteur : G. LONGY

- Voir cahier d'émergement

Lieu : cnbpp

Objet : 1^{er} comité directeur
suivant l'assemblée générale pour
l'année 2011

Cette réunion du comité directeur est la première à se tenir après l'Assemblée Générale du Cercle nautique pour l'année 2011 qui s'est réunie le même jour 04/02/2012. Son objet est la mise en place du bureau.

(Conformément à l'article 14 des statuts, le comité directeur mis en place par l'Assemblée Générale doit élire les membres du bureau en son sein.)

Elle est présidée par le président en exercice à ce jour, N. Loday.

Le comité directeur après l'assemblée générale qui vient de se tenir et qui a pris acte de la démission de Thierry Charcolin, compte 14 membres.

8 membres du Comité directeur sont présents à cette réunion. Les représentants des Mairies de La Baule, du Pouliguen, et de Pornichet, présents à l'Assemblée Générale se sont fait excusés. 5 membres sont excusés dont deux ont donné pouvoir au secrétaire général actuel. Le comité peut délibérer valablement.

Le président en exercice regrette que nous n'ayons pas reçu de candidature pour compléter le comité malgré les relances. Le comité suggère de passer un nouvel appel lors de la réunion qui va suivre pour la fête du Champion, pour coopter un éventuel volontaire.

Délibération

1- **élection du président**

- Seul Nicolas Loday a proposé sa candidature pour renouveler son mandat au poste de président. Aucun des présents ne présente sa candidature.

La proposition est acceptée à l'unanimité

Nicolas Loday est réélu président

2- **élection du bureau**

- D'après nos statuts, le bureau peut être composé, en plus du président de 10 membres au maximum et 5 au mini, a savoir :

quatre Vice-présidents au maximum

un Secrétaire Général

un Secrétaire Général Adjoint

un Trésorier

un Trésorier Adjoint

deux membres.

Nous n'avons pas reçu de demande et aucun des présents ne propose des modifications à la composition du bureau. Le président propose de reconduire le bureau précédent de l'année 2011. La composition du bureau de l'année pour 2012 serait donc :

composition du bureau Au 4 février 2012

NOM - PRENOM	
BIDARD Olivier	VP chargé de la voile légère
du CHESNAY Bertrand	Trésorier
CORDIER Alex	Secrétaire général adjoint
DUNAND Régis	VP chargé de mission informatique
LANG Frank	Membre
LODAY Nicolas	Président
LONGY Gérard	Secrétaire général
POTTIER Yves	VP chargé de mission matériels et maintenance, et arbitrage
VIAUD Maurice	VP en charge de la voile habitable

Le comité constate qu'à cette date le bureau n'est composé que de 9 membres.

Il est proposé qu'il reste ouvert à candidature de tout membre du comité directeur qui souhaiterait s'investir au cours de l'année 2012 et venir compléter le bureau.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Comité. Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

3- Demande de subventions auprès du Conseil Général

Le comité directeur mandate le Président pour solliciter le Conseil Général d'une aide financière directe (1/3 club, 1/3 municipalités, 1/3 CG) pour l'acquisition de matériel nautique pour l'école de voile.

Le comité directeur donne également au Président mandat pour négocier avec le CDV 44 une aide du Conseil Général pour l'acquisition de matériels pour l'école de voile.

Clôture de la réunion à 19h30